

hommes dans l'artillerie, et de 1000 cavaliers. L'armée nivole est actuellement recrutée de manière à être en sûreté.

FRANCE. RÉDUCTION DE L'ARMÉE. On lit dans le *Monitor*: Le 1er. janvier, 1848, l'effectif de l'armée se montait à 380,500 hommes. Après la révolution elle était de 446,808 et présentait le même chiffre lors de la 1ère. élection de Louis-Napoléon. Par ces diminutions successives, le 1er. janvier de cette année-ci, elle était réduite à 400,594. Son altérité le Prince président vient de donner au ministre de la guerre l'ordre de la réduire à 370,177 hommes; cet effectif comprendra l'armée d'Afrique et celle d'Italie. Cette importante mesure a dû se réaliser le 1er. du courant; la réduction est de 30,000 hommes au moins par année.

Le résultat du vote au sujet du rétablissement de l'empire:

Oui . . . . .	7,864,189
Non . . . . .	253,195
Nuls . . . . .	63,326

Ce résultat a été accueilli par le cri unanimede *Vive l'Empereur!*

ITALIE. Le 20 du courant, des nouvelles venues de Florence apprenaient que la police, après avoir continué ses recherches, avait trouvé des renseignements prouvant l'existence d'un comité révolutionnaire en Toscane, entretenant des communications avec de semblables comités formés en Italie. Mazzini est encore l'âme de ces conspirations

ROME D'après une lettre qui lui a été communiquée, le *Talbot* rapporte: " Il y a maintenant à Rome, une grande affluence de protestants convertis; Wynne et Coleridge sont arrivés il y a une semaine ou deux. M.M. Dodsworth et Reginald Tulhot sont ici. Lord Fielding, M. Bastard et M. Henry Doyle sont attendus de jour en jour. Le nouveau collège pour les anglicans convertis, que le pape a nommé *Collegio Ecclesiastico*, sera ouvert le jour de la Presentation de Notre-Dame.

PRUSSE. Le président du conseil a ouvert la session, le 29 Octobre dernier, par un discours dont voici les mots les plus importants: Jusqu'à présent le traité de Septembre n'a pas obtenu l'adhésion de tous les états du Zollverein; cela est à regretter. Cependant le gouvernement est convaincu que sa conduite dans cette affaire recevra l'approbation des chambres. Le bill concernant la première chambre aura pour objet de dégager la couronne de ces liens qui sont contraires aux intérêts du pays. Le gouvernement a résolu de ne se laisser influencer par aucun parti, et de ne

traiter d'égal à égal avec aucun. D'un autre côté, il espère que le pouvoir royal ne sera pas affaibli par une division qui pourrait lui faire tort.

ESPAGNE. Les nouvelles de Madrid ont excité une triste sensation. Le ministre de l'intérieur a donné connaissance d'une poursuite contre tous les journaux de Madrid, excepté contre ses propres organes, la *Gazette* et *l'Espana*. Dans

l'exécution de la dernière loi contre la presse, il les a tous arrêtés, et en a fait emprisonner les rédacteurs en attendant la décision du jury. Le revers apporté à la presse, en France, après le coup d'état du 2 de Décembre n'était rien comparé à celui-là.

CALIFORNIE. Le 2 Novembre la ville de Sacramento a été presque entièrement détruite par le feu. Mille six cents maisons

ont été réduites en cendres avec une grande quantité de marchandises; on estime la perte à plus de dix millions de piastres."

San-Francisco et Marysville ont aussi été victimes de grands incendies.

LES DU PRINCE EDOUARD. M. F. N. Gisborne, ci-devant directeur du télégraphe électrique de Montréal à Québec, vient de mettre cette île en communication télégraphique avec le continent. C'est le second câble télégraphique sous-marin qui ait été posé en Amérique. M. Gisborne travaille à étendre la ligne des deux côtés du détroit, dans l'île du Prince-Edouard jusqu'à Charlottetown, et dans le Nouveau-Brunswick jusqu'àackleville où elle se reliera à la ligne d'Halifax.

INDE. Les Anglais se sont emparé de Prome, sans presque prouver de résistance; l'Inde paraît généralement tranquille à présent.

SAIN DOMINGUE. Les habitants de cette île redoutant les menaces d'invasion de la part de l'empereur de Haïti, se sont mis sous la protection de la France. Cette intervention des Français a excité au plus haut point les soupçons de nos voisins.



#### LES GEYSERS, SOURCES D'EAU BOUILLANTE, EN ISLANDE.

L'Islande, reléguée vers les limites de la partie habitable du globe, dans le voisinage des glaces polaires, offre à l'observation des naturalistes des faits d'autant plus intéressants qu'ils contrastent fortement avec l'aspect général et la température du pays: c'est un volcan plus haut que le Vésuve, et dont les flammes éclairent au loin les neiges; ce sont des jets d'eau bouillante s'élançant jusqu'à la hauteur de cent pieds, et couvrant les environs d'un nuage de vapeur qui retombe en pluie chaude. Près de ces eaux, où les insulaires du voisinage font cuire leurs alimens, on voit de petits lacs qui ne participent pas à la haute température des eaux intérieures, et l'on voit des cygnes se promener et jouer sur leur surface limpide.

Dans l'idiome islandais, les grands jets d'eau bouillante sont nommés Geysers, et le plus remarquable de tous a le surnom de *Grand-Geysir*; il saisit tellement la curiosité des voyageurs, que les autres sont laissés dans l'oubli; nous nous bornerons donc à décrire cette merveille islandaise; d'après les relations les plus récentes et les plus dignes de foi.

Les Geysers sont à une quinzaine de lieues du célèbre volcan d'Islande, et à

Voici la circulaire que le ministre de l'intérieur a adressée aux préfets, pour la proclamation du rétablissement de l'Empire.

" Paris, le 27 novembre 1852.

Monsieur le Préfet,

Le résultat du vote pour le rétablissement de l'empire n'est point encore complètement connu, mais il dépassera de quatre à cinq cent mille voix le vote du 20 Décembre.

" La proclamation de Napoléon III aura lieu, à Paris, le Jeudi 2 décembre. Prenez, dès aujourd'hui, vos dispositions pour qu'elle ait lieu en place publique, le dimanche 5 décembre, dans toutes les communes de votre département, ou le dimanche suivant, dans les communes où la nouvelle ne pourrait arriver à temps. A cet effet, concordez-vous avec les autorités civiles et militaires.

" La proclamation devra être faite en présence de toutes les autorités, par les préfets, dans le chef-lieu du département, par les sous préfets, dans les chefs-lieux d'arrondissement, et dans les autres communes par les maires, assistés de leurs conseils municipaux. Les troupes et la garde nationale seront sous les armes.

Quant à ce qui concerne l'autorité religieuse, le gouvernement sera toujours touché du concours spontané du Clergé; mais aujourd'hui il ne s'agit encore que de la proclamation: politique du rétablissement de l'Empire, les cérémonies religieuses officielles devant être réservées pour une autre époque.

Recevez, monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre de l'intérieur

F. De PERSIGNY

Le premier décembre, le corps législatif a proclamé le résultat définitif suivant: